

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

CIRCULAIRE 167-16
Le 16 décembre 2016

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL - SUIVI
Yamana Gold Inc. (YRI)
Expiration des droits de souscription

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTREAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que les droits de souscription de Yamana Gold Inc. (« Yamana ») qui sont inclus dans le livrable de la classe d'options YRI3 expireront le mercredi 21 décembre 2016. Par conséquent, les droits de souscription seront retirés du livrable de la classe d'options YRI3 à l'ouverture des marchés le lundi 19 décembre 2016.

CDCC - détails du rajustement:

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options de Yamana seront rajustées comme suit:

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** Le 19 décembre 2016
- **SYMBOLES DES OPTIONS :** YRI3 deviendra YRI
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** 100 actions ordinaires de Yamana (YRI)
- **PRIX DE LEVÉE :** Inchangés
- **MULTIPLICATEUR :** 100
- **LIMITES DE POSITIONS ET DE LEVÉE :** Inchangées

➤ **CUSIP :** **98462Y100**

La Bourse - détails du rajustement:

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter l'expiration des droits de souscription et devront donc **être saisis à nouveau** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options YRI3 seront transférées à la classe d'options YRI qui constitue le nouveau livrable.

Yamana Gold Inc.		
Prix de levée actuels	Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe
2,00 \$	YRI3	YRI
2,50 \$	YRI3	YRI
3,00 \$	YRI3	YRI
4,00 \$	YRI3	YRI
5,00 \$	YRI3	YRI
6,00 \$	YRI3	YRI
7,00 \$	YRI3	YRI
8,00 \$	YRI3	YRI
9,00 \$	YRI3	YRI
10,00 \$	YRI3	YRI
11,00 \$	YRI3	YRI
12,00 \$	YRI3	YRI

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Gladys Karam
Directrice, Dérivés sur actions
Marchés financiers